



# École en santé et en forme

Projet visant à encourager de saines habitudes de vie

## Document pour les parents

Ce projet comporte une mesure interdisant les sorties du territoire scolaire pendant les heures du dîner. Son implantation est en fonction depuis septembre 2010. Cette mesure touche les élèves du premier cycle et peut aussi toucher quelques élèves ciblés de la troisième, quatrième et cinquième secondaire.

Les finalités de ce projet s'inscrivent directement dans les objectifs du programme pédagogique de l'école Saint-Stanislas. La situation géographique de l'école, conjuguée à la réalité de l'accessibilité à la consommation de tabac et de marijuana pendant les heures du dîner, aura contribué à l'élaboration de cette initiative.

L'application d'« École en santé et en forme » vise à favoriser l'augmentation de la diplomation pour l'ensemble de notre clientèle. Plus spécifiquement, nous croyons que les mesures proposées favorisent les points suivants :

- augmentation de la sécurité physique et psychologique;
- augmentation du sentiment d'appartenance à l'école;
- augmentation de l'adoption de saines habitudes de vie;
- augmentation d'un climat d'apprentissage favorable à la réussite éducative.

### La drogue et l'école québécoise

Plusieurs études confirment que la consommation régulière de drogues chez les étudiants du secondaire augmente considérablement les risques d'échec et d'abandon scolaire. De plus, le début de l'adolescence constitue une période très fragile au niveau de l'acquisition des dépendances. Selon l'Institut de la statistique du Québec, l'âge moyen de la première prise de drogue serait à 13,4 ans et la marijuana constituerait la drogue la plus prisée chez nos jeunes. La disponibilité accrue de substances et la banalisation de la consommation seraient à la base d'une certaine popularité de la consommation chez des étudiants du secondaire au Québec.

### Situation actuelle à l'école Saint-Stanislas (école sans fumée)

Depuis septembre 2008, la proportion de nos élèves faisant un usage régulier du tabac a chuté de façon significative. En s'appuyant sur la Loi sur le tabac, l'école Saint-Stanislas a fait le nécessaire afin de conserver ses élèves à l'intérieur du périmètre scolaire lors des deux pauses de la journée. En agissant de la sorte, nous avons mis fin aux attroupements de fumeurs en bordure des voies publiques et avons favorisé une importante diminution de la consommation du tabac chez notre clientèle.

Ce projet aura permis de constater la facilité avec laquelle les jeunes peuvent s'adapter aux changements pour ensuite modifier positivement leurs habitudes de vie. Heureux de cette réussite, nous poursuivons sur cette voie afin d'offrir à notre clientèle un environnement ordonné et sécuritaire.

### **La consommation de marijuana pendant les heures d'école avant 2010**

Assemblée générale juin 2009 :

*« Entre 9 h et 16 h, les jeunes qui s'initient à la marijuana ou qui en consomment régulièrement le font à l'extérieur du territoire scolaire. Il semble que la couverture de surveillance de l'école serait assez efficace afin de contrer la consommation de cigarettes et de marijuana directement sur notre territoire scolaire. Ce point positif génère l'exil temporaire des consommateurs pendant le dîner. Ceux-ci s'organisent efficacement afin d'éviter de se faire prendre. Résultat : le lot d'étudiants consommateurs risque de se maintenir. Consciente de cette réalité, l'école Saint-Stanislas souhaite s'adapter à cette problématique et offrir un milieu scolaire encadré entre 9 h 15 et 16 h 30 pour tous nos plus jeunes élèves et pour nos élèves plus à risque. »*

### **Modalités du projet**

Depuis septembre 2010, la direction et le service d'intervention éducative et de l'encadrement ont instauré les mesures suivantes :

1. Interdiction de sortie du territoire scolaire aux pauses du matin et de l'après-midi pour l'ensemble des élèves;
2. Interdiction de quitter le territoire scolaire pendant le dîner pour les élèves de sec. I et sec. II. *Offrir aux parents des « dîneurs à la maison seulement » un système de laissez-passer;*
3. Interdiction de sortie du territoire scolaire après 16 h pour les élèves de sec. I et sec. II qui utilisent un transport scolaire;
4. Offre des plateaux d'activités pendant le dîner dans les volets suivants :
  - a. **ludique** : plateau Wii, jeux de société, radio étudiante,
  - b. **sportif** : pratique de sports aux gymnases, organisation de tournois, ping-pong, musculation, etc.
  - c. **activités de masse** : animation à la cafétéria en lien avec les thématiques au calendrier (Halloween, Noël, Saint-Valentin). Création d'activités animées telles que disco, concours variés, guitare héros, etc.
  - d. **artistique** : Arts plastiques, cinéma, stage band, local de musique, ligue d'improvisation, etc.
  - e. **éducatives** : périodes de récupération, bibliothèque, informatique, atelier de science, club génies en herbe, cinéma en anglais, etc.
5. L'interdiction de sortie du territoire scolaire pendant le dîner prend fin dès le début de la troisième secondaire. Après cette date, cette décision sera suspendue pour une période indéterminée si l'élève présente des risques associés aux problématiques exposées dans ce document. Elle pourra aussi être temporairement suspendue pour un élève présentant d'importantes problématiques de persévérance scolaire et dont les résultats académiques sont en baisse ou en échec.

## AUTRES VISÉES DU PROJET

### Réalité géographique préoccupante

L'école Saint-Stanislas est située à la limite d'une importante zone commerciale. Lors des dîners, une forte proportion de notre clientèle quitte le territoire scolaire pour se rendre dans différents commerces. Cette réalité comporte quelques points pouvant nuire à la sécurité de notre clientèle.

- **Zone routière à risque à quelques pas**

Selon le sergent Marc St-Aubin du service de police de Saint-Jérôme, l'intersection des routes 158 et 117 présente le niveau de dangerosité le plus élevé pour la circulation piétonne, cycliste et motorisée. Ciblée à très haut risque pour des accidents graves, cette intersection se trouve à quelques dizaines de mètres de notre école.

- **Méfais dans les commerces voisins**

La proximité du centre commercial Galeries des Laurentides favorise les attroupements d'élèves et l'exploration de certains méfaits, dont le vol à l'étalage. Chaque année, la direction de l'école ou le Service de police doit gérer des méfaits effectués pendant le dîner.

- **Malbouffe**

L'école étant construite en bordure d'une zone à vocation commerciale, nous retrouvons à distance de marche près d'une dizaine de restaurants qui offrent un menu de restauration rapide. À l'heure du midi, une importante proportion de notre clientèle se dirige vers ces adresses pour y prendre leur repas.

L'école secondaire Saint-Stanislas est un milieu éducatif sécuritaire, stimulant et cohérent où tous les acteurs, y compris les parents, s'impliquent activement dans la réussite éducative de l'ensemble des étudiants. En quelques années, nous avons relevé le pari de diminuer significativement la fréquentation au local de retrait et d'augmenter le nombre d'élèves en réussite. À ce jour, notre engagement a démontré la faisabilité dans la réalisation de nos ambitions.

Chantal Hallé  
Directrice